MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 116 (2017), p. 191-228

Marie-Anne Minart

Étude d'une cloison d'église de la fin du premier millénaire conservée au musée du Louvre. Monastère de Baouît, Moyenne Égypte

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Étude d'une cloison d'église de la fin du premier millénaire conservée au musée du Louvre Monastère de Baouît, Moyenne Égypte

MARIE-ANNE MINART*

N.B. : les termes techniques signalés à leur première occurrence par * sont explicités dans un glossaire en fin d'article.

La boiserie provient de l'église nord du monastère de Baouît. Ses éléments sont conservés au département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre, sous différents numéros d'inventaire de l'ancien fonds (AF). Ils ont été identifiés grâce aux numéros du plan d'assemblage[1] inscrits au pochoir au dos des pièces (fig. 1). L'étude porte sur un ensemble de menuiserie sculptée très fragmentaire (fig. 2, 3). Il est constitué (fig. 4) d'un montant (18), de cinq traverses, dont deux intermédiaires (1, 9, 13, 15, 17), de cinq montants intermédiaires (3, 4, 6, 7 et AF 4811), de sept panneaux de remplissage (2, 5, 8, 10, 12, 14, 16) et de balustres (AF 4802, AF 6978a, AF 6978b, AF 6978c). Ces derniers ne possèdent pas de numéro au pochoir. Ils occupent néanmoins une place dans l'ensemble reconstitué, tout comme le montant AF 4811, qui ne porte lui non plus pas de numéro et qui ne figure pas sur le plan de montage (fig. 3, à droite, fig. 2, à gauche et fig. 4).

Le montant principal est le témoin d'une élévation de 2,33 m de hauteur ; il est en très bon état de conservation. Malheureusement, les autres parties, si elles constituent une zone sans lacune, ne représentent qu'une surface de 1,33 m^2. Ce segment part de la base du montant, sur une hauteur d'un peu plus d'un mètre et sur une largeur d'environ 1,20 m. Il permet de donner un véritable aperçu de cette portion de la composition originale de l'ouvrage.

* Conservateur-restaurateur de mobilier.

1 « Panneau en bois sculpté de la chapelle n° 4. Contenu dans la caisse n° 1 ». La chapelle n° 4 est l'église dite nord du monastère de Baouît ; la caisse est celle du transport vers le Louvre. Le document est conservé au centre d'égyptologie François Daumas, université Paul Valéry Montpellier 3. Voir Chassinat à paraître (les pl. 76 et 77 reproduisent plusieurs éléments).

BIFAO 116 (2017), p. 191-228 Marie-Anne Minart
Étude d'une cloison d'église de la fin du premier millénaire conservée au musée du Louvre. Monastère de Baouît, Moyenne Égypte
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÉTUDE DES ÉLÉMENTS ET DE LEUR DISPOSITION DANS LA CLOISON

L'étude fut réalisée au musée du Louvre en 2009, au terme d'un important travail de relevés et de photographies [2].

Chaque élément est ici présenté sous la forme d'une fiche qui commence par le numéro porté au pochoir en 1902, suivi de l'identification de la pièce. Les fiches suivent l'ordre de ces numéros et le montant intermédiaire non numéroté est inséré à sa place logique dans l'assemblage. Les notices comportent les références du musée du Louvre (numéros d'inventaire et du catalogue Rutschowscaya 1986 [3]), les caractéristiques (essences [voir fig. 25], dimensions, poids), et les descriptions techniques (matériau, mise en œuvre, décors). Un dernier renseignement concerne les altérations anciennes, lorsqu'elles ont été détectées.

1. Côté gauche de la traverse inférieure [FIG. 4, 5]

Numéro d'inventaire : AF 4912.
Numéro de catalogue : 484.
Essence : *Acacia* sp.
Dimensions : L. 1 030 mm × H. 80 mm × ép. 42 mm. Cotes sans assemblage [4] : L. 936 mm × H. 80 × ép. 42 mm.
Poids : 2 035 g.
Matériau : le dos de l'*Acacia* sp. n'est pas scié, il est brut, juste sans écorce, flacheux* ; c'est une utilisation maximale de la matière bois. Présence de naissances de branches. Débit sur dosse*, sur le plan longitudinal plus ou moins radial [5].
Technique : le tenon* gauche à épaulement* était maintenu dans le montant (18) par un clou forgé, absent, indiqué par la trace de rouille (fig. 6). Sur le chant supérieur, il y a trois mortaises*, où viennent se loger les tenons* des trois montants intermédiaires (3, 4, 6), chevillés* ; entre les deux premiers, présence d'une rainure où viennent se placer les tenons inférieurs de quatre balustres. À l'extrémité droite, trace d'une mortaise dont on peut déterminer les dimensions par l'élément pénétrant (6).
Trait de construction : au trusquin*, sur les deux chants, inférieur et supérieur, à 11 mm du parement* [6].
Décor : la face est partiellement ornée par deux lisières ; celle du bas est constituée de deux traits creux, gravés, à 10 mm du bord. En partie haute, elle se compose d'une onde bordée de ces doubles lignes gravées, ponctuée par alternance de disques. Sculpture en méplat.

2 Nous remercions particulièrement Bruno Caperon pour son aide précieuse. Le rapport, conservé au département des Antiquités égyptiennes, a servi de base pour cet article.

3 Pour les éléments qui ne sont pas reproduits ici individuellement, on se reportera à ce catalogue et aux fig. 3-4.

4 La mention « cotes sans assemblage » indique les dimensions de la partie visible après assemblage, sans les éléments pénétrants, tels que les tenons ou les languettes ; le terme technique approprié est « cote d'arasement » mais il faudrait connaître les deux arasements pour pouvoir donner cette dernière.

5 Observation de M. Dupéron (UMR 7207 Centre de recherche sur la paléobiodiversité et les paléoenvironnements CR2P, université Pierre-Marie-Curie, Paris).

6 Le trait de construction établit le positionnement de tous les éléments et leurs assemblages pour permettre aux montants et aux traverses d'être à fleur en parement et d'assurer la planéité de la cloison. Sur l'ensemble de la cloison, elle est de 12 ± 1 mm.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Altérations anciennes : l'extrémité droite est cassée, dégradée et lacunaire. Les attaques fongique et xylophage sont à associer à la présence d'humidité pour justifier la délimitation des dégradations. Dans la partie la plus saine, présence de galeries et de trous d'envol* d'insectes. Traces de rouille sur le tenon. Fentes sur le tenon et au niveau du perçage pour le clou d'assemblage avec le montant intermédiaire 4 (fig. 6).

2. Panneau de remplissage rectangulaire [FIG. 4, 7]

Numéro d'inventaire : AF 4801.
Numéro de catalogue : 401.
Essence : Mimusops launfolia Forsk.
Dimensions : L. 326 mm × H. 94 mm × ép. 37 mm.
Poids : 636 g.
Matériau : le *Mimusops launfolia* Forsk ou perséa a un tissu ligneux ondé avec, en contre-parement*, une zone noueuse et une petite surface de flache.
Technique : panneau de remplissage de forme pyramidale tronquée. Pour une bonne cohésion technique en menuiserie, les formes doivent être d'une géométrie régulière et complémentaire. Dans ce panneau, il y a un manque de régularité : la forme rectangulaire est plutôt trapézoïdale ; les hauteurs latérales ont une différence de 9 mm. Les deux extrémités latérales, en sifflet, viennent s'assembler dans les rainures des montants 18 et 3.
Décor : la face proéminente est sculptée en méplat. Elle présente un rinceau pourvu de bourgeons et de rameaux, abritant alternativement une palmette et un disque. Le tout est délimité horizontalement par un trait gravé.
Altérations anciennes : pas d'altération notable. Le petit manque de fibre de bois très ancien, sur le milieu du chant supérieur, peut-être d'origine.

3. et 9. Ensemble de deux éléments de la cloison : côté gauche de la traverse intermédiaire 9 et premier montant intermédiaire 3 [FIG. 4, 8]

Numéros d'inventaire : AF 5171 (partie gauche de 9 encore assemblée avec 3) ; AF 4911 / AF 4821 (partie droite de 9, en trois parties et cassée à droite).
Numéros de catalogue : 393 et 398.
Essence : Tamarix sp.
Dimensions : L. 1 239 mm × H. 209 mm × ép. 43 mm. Cotes sans assemblage de 9 : L. 1 192 mm × 80 mm × ép. 42 mm (sans le tenon) ; cotes sans assemblage de 3 : l. 76 mm × H. 110 mm × ép. 43 mm.
Poids : 2 260 g.
Matériau : les fibres du *Tamarix* sp. de 9 sont à 45° sur presque toute la longueur (le sens approprié est 180° pour obtenir de bonnes propriétés techniques), puis il y a un changement de direction du tissu ligneux à l'extrémité droite accompagné de tensions dans le bois. Celles-ci ont provoqué des déformations importantes et elles sont impliquées dans les profils des cassures. Le bois sélectionné, médiocre, correspond à la zone non loin de la souche ou à une section proche des branches.
Technique : les dos de 9 et de 3 ont des traces de sciage (fig. 8, en haut). Sur 9, le départ du sciage est côté tenon, le scieur se positionnant côté chant inférieur. Juste à l'extrémité du deuxième

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

élément 9, il y a un changement de direction de sciage. Cela est dû au repositionnement du bois à hauteur du scieur[7], ou à une adaptation du geste au changement directionnel des tissus ligneux. Sur 3, ces traces indiquent un débit en partant du haut de la zone du tenon, le sciage se faisant ainsi de haut en bas. La traverse 9 a un tenon gauche à épaulement, qui se positionne dans le montant 18, au moyen d'un clou forgé aujourd'hui absent.

Sur le chant inférieur (fig. 8, 2e image à partir du haut), se trouvent les assemblages symétriques à la traverse inférieure 1 (voir *supra* [fig. 5, en bas]) où viennent se positionner les montants intermédiaires 3, 4 et 6. Tous étaient chevillés. Il faut noter que le perçage de la cheville* de 4 n'est pas perpendiculaire et ne pénètre pas dans la seconde joue*. Entre 3 et 4, une rainure reçoit les tenons supérieurs des quatre balustres.

Sur le chant supérieur (fig. 8, en bas), se trouve une mortaise à cheville pour le montant 11, une autre mortaise chevillée un peu moins large, et une rainure suivie d'une autre mortaise à perçage pour recevoir une cheville. La zone de cassure semble être à rainure. À noter, les deux rainures sont dans le prolongement des mortaises, alors que celles des balustres sont arrêtées.

Deux signes d'établissement* sont présents (fig. 8, détails). Le premier est à gauche, tout près de la deuxième mortaise supérieure. Ce signe se retrouve sur 13 et 15 et sur 11 et 18. Il semblerait logique que cette marque indique les positionnements complémentaires, de ces cinq éléments. Un autre signe d'établissement se trouve au milieu de la joue postérieure de la troisième mortaise (ce sont deux traits parallèles). Les éléments voisins complémentaires sont inconnus.

Le montant 3 est le premier montant intermédiaire. Son tenon supérieur est toujours maintenu par une cheville à la première traverse intermédiaire 9. Le tenon inférieur, visible, est symétrique à celui assemblé. Il est de la largeur totale du montant avec un décrochement[8]. Sur le chant gauche, dans la rainure, vient se placer le bord droit de 2. À l'opposé, un trait de trusquin est visible à 12 mm du parement.

Décor : voir Rutschowscaya 1986, p. 120. Les frises sont bordées, de chaque côté, par un trait creux, gravé à 10 mm du bord, et par une plate-bande. Sur 9, les deux espaces entre les trois premières anses de panier sont habités d'un disque, à rapprocher du décor des panneaux 2 et 8.

Altérations anciennes : la cassure de la traverse 9, entre AF 5171 et AF 4911, est très ancienne comme les réparations de cette zone (fig. 9). Un « clou » traversant de très forte section maintenait en place ces deux parties clivées, avant de perdre cette propriété car trop corrodé[9]. Les brisures sur la joue voisine, à gauche, ont été maintenues à leur place à l'aide de trois tourillons*. Celui de droite est absent, avec lacune, car il n'était pas assez profondément ancré au-delà de la cassure. La joue de mortaise suivante a un petit éclat de bois au niveau de la cheville très ancien aussi. La seconde mortaise supérieure est lacunaire : quelques fibres manquent sur le bord de la joue arrière et une déchirure est visible à partir de la cheville sur la façade.

7 Killen 2000, p. 354.

8 C'est un principe de fabrication commun au vantail AF 6976 (voir dans ce volume « Étude d'un vantail de la fin du premier millénaire conservé au musée du Louvre »).

9 Les deux parties ont été à nouveau séparées, avant enfouissement ou au cours de la campagne 1902, comme le montre une photo d'archive de la moitié gauche, AF 5171 (Chassinat à paraître, pl. 77, 3 : le tirage a été découpé pour supprimer le montant 3). La moitié droite était éclatée en trois fragments (photographie de 1917), recollés dans les années 1980. Les deux moitiés ont été recollées en 2010.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

4. Montant intermédiaire comparable à 3

La position est établie par le montage d'origine de 3 sur 9 et par le chiffre au pochoir.
Numéro d'inventaire : AF 4804.
Numéro de catalogue : 394.
Essence : Tamarix sp.
Dimensions : H. 161 mm × l. 80 mm × ép. 43 mm. Cotes sans assemblage : H. 110 mm.
Poids : 254 g.
Matériau : petite zone de flache en contre-parement sur l'angle inférieur droit.
Technique : il est le deuxième montant intermédiaire, à droite des balustres et à gauche du panneau de remplissage 5. Traces de sciage visibles au dos. Le tenon est de la largeur totale du montant malgré la rainure. L'équerrage des coupes n'est pas strictement respecté.
Décor : voir Rutschowscaya 1986, p. 121. La première accolade, près du tenon supérieur, et les deux dernières, sont semblables à 3.

5. Panneau de remplissage sculpté d'entrelacs

Numéro d'inventaire : AF 4822.
Numéro de catalogue : 446.
Essence : Mimusops launfolia Forsk.
Dimensions : L. 346 mm × H. 104 × ép. 33 mm. Cotes sans assemblage : L. 319 mm.
Poids : 830 g.
Matériau : petite zone de flache en contre-parement.
Technique : les deux languettes* latérales sont bâtardes (fig. 4, de profil), elles ne possèdent qu'un arasement*, en contre-parement, et viennent se loger dans les rainures des montants intermédiaires 4 et 6. Traces de tranchants frappés au dos, provenant d'un outil tel que l'herminette. Traces de sciage sur les plates-bandes inférieure et supérieure du parement. Le débit paraît plutôt sur dosse, plus ou moins tangentiel[10].
Décor : voir Rutschowscaya 1986, p. 132. La frise est flanquée de deux traits gravés horizontaux et d'une plate-bande. Relief en semi-méplat. Le décor est très différent de celui des panneaux 2 et 8, d'emploi similaire.
Altérations anciennes : quelques fibres de bois absentes, quelques micro-fentes.

6. Montant intermédiaire, dont la forme est semblable à 3 et 4 [FIG. 4, 10]

Numéro d'inventaire : AF 4841.
Numéro de catalogue : 396.
Essence : Tamarix sp.
Dimensions : H. 148 mm × l. 86 mm × ép. 47 mm. Cotes sans assemblage : H. 106 mm.
Poids : 229 g.
Matériau : en contre-parement, des défauts, dont une zone d'écorce incluse, des nœuds avec de multiples orientations des fibres de bois, sont observables.
Technique : débit fibres de bois en biais. À gauche, une rainure pour embrever* la languette droite de 5. Sur l'autre chant, logiquement, comme l'indique le croquis de remontage (fig. 1), il doit se trouver une série de balustres. Il y a un signe d'établissement* (fig. 10).

10 Observation de M. Dupéron.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Décor : différent des deux précédents montants (3 et 4) mais semblable aux deux suivants (7 et AF 4811). Ils sont proches du décor de 9 mais le motif végétal s'inscrit dans un rinceau, délimité à droite et à gauche par deux traits gravés et une plate-bande. Sculpture en méplat, où le fond semble noirci.

7. Montant intermédiaire, en symétrie à 6 comme à AF 4811 [FIG. 4]

Numéro d'inventaire : AF 4842.
Numéro de catalogue : 397.
Essence : Tamarix sp.
Dimensions : H. 158 mm × l. 82 mm × ép. 40 mm. Cotes sans assemblage : H. 106 mm.
Poids : 227 g.
Matériau : Tamarix sp. de fil avec quelques gerces*.
Technique : sur une partie du dos, traces de sciage. Le chant droit du tenon supérieur est biseauté ; AF 4811 l'est symétriquement, sans qu'il soit possible de savoir si cela est dû au hasard ou à une raison technique.
Décor : proche de 6 et d'AF 4811. Sculpture en méplat où le fond semble noirci.

8. Panneau de remplissage rectangulaire [FIG. 4]

Numéro d'inventaire : AF 6979.
Numéro de catalogue : 402.
Essence : Mimusops launfolia Forsk.
Dimensions : L. 330 mm × H. 98 mm × ép. 32 mm. Cotes sans assemblage : L. 97 mm.
Poids : 555 g.
Matériau : une zone de flache, une déformation hélicoïdale sur le plan latéral.
Technique : les deux extrémités latérales viennent s'embrever dans les rainures des montants 7 et probablement AF 4811[11]. Trois des angles sont tronqués. En contre-parement, il y a quelques traces de compression de fibres de bois, formant des traits de 10 mm, dont un en triangle : ce sont peut-être simplement des traces d'utilisation comme support de frappes, martyr*.
Décor : le relief est pyramidal tronqué, comparable à 2. La face est sculptée en méplat. Délimité en partie haute et basse par deux traits horizontaux gravés, un rinceau, pourvu de bourgeons et de rameaux, abrite alternativement une palmette et un disque. C'est une variante simplifiée du motif sculpté sur le panneau 2.
Altérations anciennes : quelques gerces.

Sans numéro. Montant intermédiaire, en symétrie à 7 [FIG. 4]

Il n'est pas porté sur le croquis de remontage (fig. 1).
Numéro d'inventaire : AF 4811.
Numéro de catalogue : 395.
Essence : Tamarix sp.
Dimensions : H. 158 mm × l. 77 mm × ép. 45 mm. Cotes sans assemblage : H. 105 mm.
Poids : 198 g.

11 Ce montant n'apparaît pas sur le croquis de remontage (fig. 1).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Technique : le chant gauche du tenon supérieur est biseauté, symétriquement à 7. Présence d'une cheville dans le tenon inférieur et d'un reste de cheville dans le tenon supérieur.
Décor : similaire à celui de 6 et de 7. Sculpture en méplat, où le fond semble noirci.

10. Panneau de remplissage presque carré, sculpté de quatre formes rectangulaires pyramidales, en volume, dans un encadrement de baguettes* à frise sculptée, clouées en applique [FIG. 4, 11, 12]

Il fait partie d'une série de quatre dont le décor est semblable par paire, verticalement. Il appartient au second registre de la cloison.
Numéro d'inventaire : AF 4872b.
Numéro de catalogue : 509.
Essences : *Tamarix* sp. (cadre) ; *Ficus* sp. (fond).
Dimensions : H. 291 mm × l. 313 mm × ép. 50 mm dont 13 mm pour les baguettes de *Tamarix* sp. Cotes sans assemblage : l. environ 290 mm.
Poids : 1 550 g.
Matériau : cet élément est composé d'un panneau de *Ficus* sp. de 47 mm d'épaisseur, sur lequel sont clouées des baguettes d'encadrement en *Tamarix* sp.
Technique : ce panneau s'assemble latéralement par deux languettes venant se loger dans 18 et 11. Ces languettes* sont qualifiées de bâtardes car elles se situent sur le bord du parement et non en plein milieu du chant. En parement, un trait est tracé tout le long de la languette gauche. L'ouvrage n'est pas « d'équerre », il est plutôt trapézoïdal.
Le *Ficus* sp. montre des traces de sciage au dos du panneau. Il y a deux orientations de dentures ; la largeur du bois à scier justifie la complémentarité de ses deux mouvements de scie. Les languettes ne semblent pas réalisées par sciage : l'arasement est produit par des entailles frappées profondes ; le déplacement des fibres correspond à cette densité de bois. Il est cependant difficile de savoir si elles ont été réalisées ainsi à l'origine ou si elles sont le produit d'un ajustage au montage. Les baguettes de *Tamarix* sp. sont sculptées au préalable sur de grandes longueurs. Elles ont ensuite été sectionnées pour être adaptées. Sur les angles extérieurs, elles sont montées à coupe d'onglet* ; sur les extrémités de la baguette médiane horizontale, elles sont angulaires ; sur les extrémités des deux sections de baguette médiane verticale, elles sont en forme de barbes rallongées*, formant une jointure à trois pans. Elles sont fixées en applique par douze clous, dont les pointes sont repliées en contre-parement. Pour limiter les défauts de niveau à la jonction des baguettes, des chanfreins* sont réalisés sur trois des coupes d'onglet, en haut à gauche, sur le bas des deux baguettes latérales, et même à droite de la baguette médiane horizontale.
Décor : formant le second plan, quatre formes pyramidales rectangulaires tronquées sont sculptées ; leurs centres sont creusés en fente. Chaque arête est soulignée par un trait gravé. Il y a des traces de polychromie (rouge et blanc) comme sur 12 et 14 (fig. 16).
Les baguettes rapportées ont, dans leur centre, une frise sculptée en méplat. Cette dernière paraît se répéter mais elle présente des variantes (fig. 11). Les motifs les plus utilisés sont des postes s'enroulant autour d'un cercle pointé. Sur les deux horizontales inférieures, les cercles pointés habitent un rinceau. Sur la baguette latérale gauche, les cercles pointés alternent avec une sorte d'étoile à six branches. Le raccordement* de la moulure n'est effectif que sur les baguettes formant le cadre extérieur.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Altérations anciennes : une fente est visible sur le chant inférieur le long d'une des languettes. À l'opposé, sur le chant supérieur, la baguette a une lacune ancienne et le *Ficus* sp. a quelques fentes de retrait. Les clous sont très corrodés.

11. Montant intermédiaire du deuxième registre de l'élévation [FIG. 4, 13]

Numéro d'inventaire : AF 4884.
Numéro de catalogue : 392.
Essence : Tamarix sp.
Dimensions : H. 708 mm × l. 85,5 mm × ép. 45 mm. Cotes sans assemblage : H. 699 mm.
Poids : 1 280 g.
Matériau : flache en partie basse du contre-parement. Des déformations dues à l'emplacement dans la grume*.
Technique : montant intermédiaire où viennent s'assembler, de part et d'autre, dans des rainures, les quatre panneaux carrés (10, 12, 14 et 16), et, à mi-hauteur, dans deux mortaises, les traverses complémentaires (13 et 15). L'une d'entre elles était chevillée (15), l'autre pas (13). À chaque extrémité haute et basse, deux tenons, prenant place en 9 et en 17. Traces de sciage au dos. Sur le chant latéral gauche, un signe d'établissement commun avec le chant en vis-à-vis de 18.
Décor : un rinceau de feuilles épineuses portant des groupes de trois feuilles dentées et de trèfles. La sculpture est plutôt en méplat ; pourtant les feuilles dentées sont en semi-méplat et les fleurs trilobées ont leur bord arrondi, ce qui est particulier à cet élément.
Altérations anciennes : les deux tenons sont cassés et presque absents. La joue extérieure de la rainure du côté droit, côté parement, est lacunaire sur 1/3 de sa hauteur en partie basse, ponctuellement aux 2/3, et en haut.

12. Panneau de remplissage presque carré, sculpté de deux formes rectangulaires pyramidales, en volume, dans un encadrement de baguettes à frise sculptée, clouées en applique. [FIG. 4, 11]

Il fait partie d'une série de quatre panneaux dont le décor est semblable par paire, verticalement (fig. 11). Il appartient au second registre de la cloison.
Numéro d'inventaire : AF 4869b.
Numéro de catalogue : 508.
Essences : Tamarix sp. (cadre) ; *Ficus* sp. (fond).
Dimensions : H. 281 mm × l. 314 mm × ép. 48 mm dont 12 mm pour les baguettes de *Tamarix* sp. Cotes sans assemblage : l. ± 290 mm.
Poids : 1 370 g.
Matériau : défauts dans le *Ficus* sp. tels que des vides, en contre-parement.
Technique : de chaque côté du panneau de *Ficus* sp. se trouve une languette bâtarde. Celle de gauche vient se loger dans la rainure droite, dans la partie inférieure du montant 11 ; celle de droite s'assemblait aussi dans un élément qui n'a pas été retrouvé. Un trait est présent tout le long de la languette gauche. La forme de l'ensemble est peu d'équerre.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Des traces de sciage s'observent dans deux directions du *Ficus* sp. comme sur le contre-parement du panneau 10. L'arasement de la languette est réalisé à l'aide d'un outil tranchant droit frappé. Les languettes ont une section trapézoïdale. Cela peut-être une adaptation au moment du montage.

Le montage des baguettes en *Tamarix* sp. est à coupe d'onglet sur les angles. Les extrémités de la baguette médiane sont en angle sans dépasser sur le bord de la plate-bande qu'elles pénètrent. Comme sur le panneau 10, les désaffleurements des baguettes sur les angles sont chanfreinés. Les pointes des clous forgées qui maintiennent les baguettes d'encadrement sur le panneau; sont repliées en contre-parement.

Décor : le principe du décor est le même que sur 10, mais l'espace est seulement occupé par deux pyramides tronquées au lieu de quatre. Cette fois, l'agencement des baguettes est plus équilibré mais c'est sûrement un hasard. La plus fréquente des frises sculptées en méplat est celle au motif de postes ; les deux baguettes latérales sont celles où les cercles pointés alternent avec une sorte d'étoile à six branches. Traces probables de polychromie, comme sur 10, 14 et 16.

Altérations anciennes : sur le pan coupé inférieur du rectangle gauche, quelques fibres de bois manquent, qui ont sûrement été arrachées lors de la réalisation de l'ouvrage.

13. Première traverse intermédiaire du deuxième registre sculpté de rinceaux [FIG. 4, 14, en haut]

Numéro d'inventaire : AF 4855.

Numéro de catalogue : 400.

Essence : Tamarix sp.

Dimensions : L. 340 mm × H. 87 mm × ép. 40 mm. Cotes sans assemblage : L. 300 mm.

Poids : 654 g.

Matériau : bois très noueux avec changements directionnels des fibres probablement prélevé d'une zone ramifiée, soit près de la souche, soit à la jonction d'une branche. Le tenon gauche a ses fibres à 60° ; très fragile, il est cassé. En parement, sur un quart de la longueur à gauche, un resserrement sur la hauteur et une déclivité se laissent observer.

Technique : les tenons de la traverse viennent se loger à gauche dans la troisième mortaise du montant 18 et, à droite, dans le montant 11. Ils ne sont pas chevillés.

Beaucoup de traces d'outils sont observables. En contre-parement, le débit par sciage est associé au façonnage par tranchant frappé. Sur les extrémités, nous distinguons des traces de fin de sciage au niveau des arasements. Les joues du tenon droit sont réalisées ou ajustées par un outil à biseau tranchant. Le tenon gauche, très lacunaire, a sûrement été scié. Sur la joue, côté parement, se constatent les traces probables d'un repentir*. La largeur de la traverse a éventuellement été réduite ou le tenon rallongé, à moins qu'il s'agisse d'une difficulté à réaliser le tenon dans du bois à 60°.

Présence d'un trait de trusquin sur les chants inférieur et supérieur.

Signes d'établissement : la marque est commune à 15 lorsque l'on place les parements en contact (fig. 15). Le même signe est aussi présent sur 9, en vis-à-vis, proche du deuxième tenon supérieur (fig. 8) et sur 18 et 11 (fig. 13), preuve qu'il s'agit bien d'un signe d'établissement. Ces signes mettent en correspondance ces éléments de la cloison.

Décor : voir Rutschowscaya 1986, p. 122. Frise traitée en méplat.

Altérations anciennes : cassure du tenon gauche.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

14. Panneau de remplissage très proche du panneau 10
Quatre formes rectangulaires pyramidales, en volume,
dans un encadrement de baguettes à frise sculptée, clouées en applique [FIG. 4, 11]

Il fait partie d'une série de quatre dont le décor est semblable par paire, verticalement. Il appartient au second registre décoratif de la cloison.

Numéro d'inventaire : AF 4872a.

Numéro de catalogue : 509.

Essences : *Tamarix* sp. (cadre) ; *Ficus sp*. (fond).

Dimensions : H. 283 mm × l. 315 mm × ép. 41 mm dont 12 mm pour les baguettes de *Tamarix* sp. Largeur sans assemblage : environ 300 mm.

Poids : 1 330 g.

Matériau : le panneau de *Ficus* sp. a plusieurs nœuds vides.

Technique : la languette de gauche diffère légèrement de celle de 10. En parement, trois perçages ont été faits sur la baguette inférieure, sans raison apparente. Le contre-parement ne porte pas de trace de sciage. À gauche, le panneau est chanfreiné en contre-parement pour se terminer en languette (fig. 4). Cette dernière est peut-être délimitée par le trait à la pointe sèche ou au trusquin à environ 10 mm du bord (fig. 4). À droite, la même languette bâtarde que sur le panneau 10 est visible. Celle-ci a été sciée.

Le montage des baguettes est à coupe d'onglet sur les angles extérieurs. Les autres raccordements de baguettes sont tous en forme de barbes rallongées. L'ensemble est fixé à l'aide de douze clous repliés en contre-parement. L'encadrement de baguettes, à droite, est plus large que la forme sculptée sur le ficus ; il y a un décalage de 10 mm. La languette est très peu embrevée puisqu'elle est, en partie, recouverte par cette baguette. Les largeurs des panneaux 10 et 14 sont très proches (seulement 2 mm de différence). Les défauts d'équerrage ne peuvent pas être sans conséquence sur la qualité du montage.

Décor : les formes pyramidales tronquées sont très semblables à celles de 10. Le panneau porte des traces de polychromie alternativement rouge et blanche, disposées en damier sur les quatre reliefs (fig. 16)[12]. Les baguettes sont les mêmes que sur 10 et 12. Les plus communes sont des postes s'enroulant autour d'un cercle pointé. Sur les autres, ce cercle alterne avec un motif étoilé. Cette répartition est sûrement le fruit du hasard.

Altérations anciennes : le panneau de ficus a plusieurs fentes. La section de baguette verticale médiane supérieure en montre plusieurs longitudinales, des gerces.

15. Deuxième traverse intermédiaire du deuxième registre, très proche de 13 [FIG. 4 et 14]

Numéro d'inventaire : AF 4805.

Numéro de catalogue : 399.

Essence : *Tamarix* sp.

Dimensions : L. 344 mm × H. 84 mm × ép. 50 mm. Cotes sans assemblage : L. 300 mm.

Poids : 705 g.

Matériau : en contre-parement, bois flacheux près du tenon droit. Le débit paraît plutôt sur dosse (plus ou moins tangentiel)[13].

12 Analyse : C2RMF, S. Pagès-Camagna, 2009-2010. Pigment blanc : calcite, (gypse) ; rouge : minium, (litharge). Les échantillons sont monocouches.

13 Observation de M. Dupéron.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Technique : le tenon gauche vient se loger dans la mortaise droite du montant 11. Le tenon droit n'a pas de mortaise connue. Tous deux étaient chevillés.
Traces de sciage sur une partie du contre-parement, puis déclivité due à la zone de flache. Des traces de tranchant frappé sont probablement dues à une herminette. Le tenon de droite est plus court que celui de gauche. Tous deux sont réalisés à la scie. Les arasements du tenon droit sont décalés. À noter qu'à cet endroit, il n'y a pas de trait à la pointe sèche. Les chants inférieur et supérieur sont parcourus par un trait de trusquin à 12 mm du parement.
Signe d'établissement : la marque est commune à 13, lorsqu'on place les parements en contact (fig. 15). Ce signe est aussi visible sur 9, en symétrie, proche du deuxième tenon supérieur (fig. 8) et à 18 et 11.
Décor : même grammaire décorative que 13, avec des variantes.

16. Panneau de remplissage presque carré, sculpté de deux formes rectangulaires pyramidales, en volume, dans un encadrement de baguettes à frise sculptée, clouées en applique. Il fait partie d'une série de quatre panneaux dont le décor est semblable par paire, verticalement [FIG. 4 et 11]

Il ressemble au panneau inférieur 12. Il appartient au second registre décoratif de la cloison.
Numéro d'inventaire : AF 4869a.
Numéro de catalogue : 508.
Essences : Tamarix sp. (cadre) ; *Ficus* sp. (fond).
Dimensions : H. 276 mm × l. 332 mm × ép. 48 mm dont 12 mm pour les baguettes de *Tamarix* sp.
Poids : 1 390 g.
Matériau : le panneau de *Ficus* sp. a plusieurs gros nœuds vides.
Technique : le panneau s'embrève latéralement par deux languettes bâtardes, celle de gauche vient se loger dans la rainure droite en partie supérieure du montant 11 alors que celle de droite s'assemblait dans un élément qui n'a pas été retrouvé.
Le panneau de *Ficus* sp. ne porte pas de trace de sciage en contre-parement, les arasements des languettes bâtardes non plus. La surface et les chants ont été réalisés par un outil à tranchant frappé. Les baguettes sont posées en applique à l'aide de dix clous forgés repliés en contre-parement. Elles sont montées à coupe d'onglet pour le cadre extérieur. À la différence des trois autres panneaux (10, 12 et 14), la baguette médiane a des coupes strictement perpendiculaires. Les baguettes sculptées sont employées sans souci de similitude et plus par économie de matière. Le panneau est gauche* et trapézoïdal.
Décor : le volume des formes pyramidales tronquées est souligné par des traits en creux. La fente centrale de la pyramide de gauche a la particularité d'être bordée par deux traits (fig. 4). Des traces de polychromie sont visibles, à l'instar de cette série (fig. 16).
Deux des types des baguettes d'encadrement déjà observés sur les panneaux similaires sont employés (fig. 11) : les postes qui s'enroulent autour d'un cercle pointé, et les cercles pointés habitant un rinceau (sur le bord inférieur).
Altérations anciennes : d'importantes déformations et quelques fentes dues à la nature du bois sont observables, mais le panneau est en bon état. Les clous sont, comme sur les autres panneaux, très corrodés.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

17. Troisième traverse intermédiaire, cassée et lacunaire à droite [FIG. 4, 17, 18]

Numéro d'inventaire : AF 4902.
Numéro de catalogue : 447.
Essence : *Tamarix* sp.
Dimensions : L. 637 mm × H. 84 mm × ép. 48 mm.
Poids : 1 170 g.
Matériau : le fil du bois de *Tamarix* sp. est à 20°, fragilisant le tenon gauche, d'autant qu'il est proche d'une zone noueuse.
Technique : le tenon, à gauche, vient se loger dans la troisième mortaise du montant 18. Un clou forgé maintenait l'assemblage.

Il y a des traces de sciage en contre-parement.

Sur le chant inférieur se trouve une mortaise où vient s'assembler le montant 11. Elle était chevillée mais seulement en façade car son perçage est en biais sans pénétrer dans la seconde joue ; les fibres de bois sont simplement comprimées ; la longueur de la cheville peut être déterminée (fig. 17, deuxième image à partir du haut, fig. 18). Aucun des assemblages de ce registre n'est vraiment solide. On voit aussi un trait de trusquin à 12 mm du parement et deux traits à la pointe sèche pour délimiter la largeur de la mortaise.

Sur le chant supérieur se distingue le même trait de trusquin à 12 mm du parement. À l'extrémité droite, le départ de la cassure correspond à l'emplacement d'une mortaise. Sa largeur peut être égale ou supérieure à 83 mm. Cet assemblage implique la présence d'un montant intermédiaire (inconnu). À noter, car cela est exceptionnel sur cette cloison, un résidu blanchâtre pouvant être assimilé à une matière de comblement est visible sur le bord gauche (fig. 18 en haut à droite). Au fond de la mortaise, orienté perpendiculairement, un perçage particulièrement gros de 12 mm de diamètre a été réalisé (fig. 18, les deux images à droite et fig. 17, en haut et les deux images du bas). Du fait de son positionnement, pas réellement dans l'assemblage tenon/mortaise, de sa taille et de sa forme, il peut difficilement recevoir une cheville. Nous pouvons juste remarquer qu'il est à mi-hauteur de la traverse et qu'il semble être dans l'alignement vertical du clou sur la traverse 9 (fig. 8, 3e image à partir du haut). En parement, deux trous de clou à 16 mm du bord supérieur ont été percés. Le premier est débouchant, l'autre pas. Au niveau de ces deux emplacements, il reste des sections de clous (fig. 18, en bas à gauche). Ils devaient maintenir un élément contigu en amont.

On observe quelques marques frappées d'un élément métallique à l'extrémité carrée, tel un chasse-pointe ou un pointeau, sur deux zones, une en contre-parement, l'autre sur le chant inférieur (fig. 17, deux images du haut).

Deux signes d'établissement : sur le trait de trusquin du chant inférieur, assez loin de la mortaise, un B et un double V inversé et sécant (fig. 17, 2e image à partir du haut). Nous n'avons pas retrouvé ces marques sur les pièces voisines. En façade mais dans le prolongement de la seconde marque, on peut observer un trait gravé bien marqué, vertical (fig. 18, en bas à droite).

Décor : voir Rutschowscaya 1986, p. 133. Le premier entrelacs est décalé par rapport aux suivants. Sculpture partiellement en méplat mais les fonds sont légèrement convexes. Présence probable de polychromie, notamment un rouge vermillon dans les fonds.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Altérations anciennes : le tenon est brisé au niveau du point de fixation. Il manque un peu bois sur l'angle inférieur du parement près du tenon. Près du premier clou, il y a une usure ou un manque de forme triangulaire. Quelques fentes et gerces s'observent.

18. Montant gauche de la cloison [FIG. 4 et 19]

C'est une pièce maîtresse, elle nous apporte des indications sur l'ensemble de l'élévation et nous informe sur son maintien vertical.

Numéro d'inventaire : AF 4888.

Numéro de catalogue : 479.

Essence : Acacia sp.

Dimensions : H. 2 330 mm × l. 98 mm × ép. 54 mm.

Poids : 8 500 g.

Matériau : présence d'un nœud plein à 1320 mm de hauteur. Plus haut, à 1600 mm, il y a une zone d'aubier altéré.

Technique : traces de mise au calibre à « l'herminette » (fig. 19, à droite au milieu).

Sur le chant latéral droit, viennent s'assembler les différents éléments de la cloison (fig. 19, 2e image à gauche) : en partant du bas, on peut voir la mortaise de la traverse 1 ; la rainure de 2 ; la mortaise de la traverse 9 ; la rainure du panneau de remplissage 10 ; la mortaise de la traverse 13 ; la rainure du panneau 14 ; la mortaise de la traverse 17. Au-dessus, les parties complémentaires ne sont pas connues. À noter la présence d'un repentir (fig. 19, détail à droite), une mortaise façonnée par erreur, rebouchée ; puis, sur 540 mm, il n'y a pas d'assemblage, l'élément était maintenu en applique (voir *infra*). Suit une rainure de 333 mm de longueur, où pouvait s'embrever un panneau à languette. Vient l'avant-dernière mortaise, impliquant une traverse ; de nouveau 110 mm sans assemblage et la dernière mortaise à épaulement, qui augmente la résistance de l'assemblage cloué. D'ailleurs, pour cette raison, un fragment du tenon de la traverse associée, sa partie inférieure est resté *in situ* retenu par le clou de maintien.

Sur le parement (fig. 19, 3e image à partir de la gauche) se trouvent bon nombre de points de fixation des éléments constituant la cloison. Ce sont essentiellement des clous plus ou moins encore en place. Cinq maintenaient les assemblages, tenon et mortaise, des traverses maîtresses de l'ouvrage, 1,9, 17 et les deux à l'extrémité supérieure ; dans la zone sans décor, un système de fixation biface existait vraisemblablement (voir *infra*). Sur la rive gauche, six perçages sont irrégulièrement répartis sur la hauteur, même si un écartement d'une cinquantaine de centimètres existe pour quatre d'entre eux, le premier étant à près de 600 mm de la base. Les deux derniers sont situés de part et d'autre du troisième trou, à 160 mm pour le plus bas, il conserve son résidu métallique corrodé *in situ*, et à 150 mm plus haut pour le dernier. Ils ne sont pas débouchants et sont comparables à celui présent sur la traverse 17 (fig. 18, détail en bas à gauche). Ils se situent tous à peu près, à égale distance du bord gauche, au niveau du double trait en creux.

Sur le chant latéral gauche (fig. 19, 4e image à partir de la gauche et détail à droite ; fig. 25), à environ 150 mm de la base, un perçage traverse le montant, légèrement en biais et débouche dans la rainure. Au-dessus, à un peu plus de 350 mm, on trouve une entaille latérale qui recevait la queue-d'aronde d'une traverse ; plus haut, un élégi* concave de 240 mm ;

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

légèrement sur l'angle postérieur ; suivent deux petits trous, un au niveau de l'élément 17, l'autre à 340 mm du sommet. Ce sont les seules traces qui permettraient le maintien vertical dans son environnement de ce montant et donc de l'ouvrage (voir *infra*).

Côté contre-parement (fig. 19, image de gauche) se trouve l'entaille du seul élément d'assemblage à l'opposé du bâti : la contre-queue d'aronde, déjà mentionnée sur le chant latéral gauche. À une hauteur de 1 120 mm puis de 1 600 mm, sur l'arête, côté cloison, correspondant à la zone sans frise en parement (fig. 19, détails à droite), le bois est entaillé pour recevoir un clou. Toujours côté cloison, plusieurs petites entailles rectangulaires sont énigmatiques ; elles ne sont pas alignées et ne semblent pas avoir de caractéristique commune. Il s'agit peut-être de repères de montage (fig. 19, détails à droite). Elles ont des traces de fabrication mais aucune trace d'utilisation. À la base, un petit manque pourrait avoir une origine fonctionnelle.

Signe d'établissement : la marque est commune à 11 (voir fig. 13), parement contre contre-parement. Elle met en correspondance les deux pièces de bois en vis-à-vis et plus largement cinq montants et traverses aux assemblages voisins.

Au-dessus de l'élévation connue (fig. 3), sur la zone sans frise, nous pouvons penser qu'un panneau était cloué en applique. L'emplacement a laissé une trace visible (fig. 19, 3e image à gauche et détail, à droite). Pour augmenter la solidité du clouage, celui-ci est double, en parement et en contre-parement, au niveau des deux zones entaillées (fig. 19, détails). Cette surface de biais permet de planter les clous sur une zone normalement en arête, pour leur donner de l'angle donc de la résistance, elle réduit aussi la distance à traverser du montant pour pénétrer plus profondément donc solidement dans le panneau à joindre. Comme l'une des têtes de clou est absente, il est possible d'observer le creusement du bois où venait se loger la tête du clou. Cette précaution a sans doute été prise afin de réduire le relief en surface de la tête bombée ou, plus simplement, pour faciliter et augmenter un peu plus la pénétration de la tige du clou dans le panneau en parement, sur environ 3 mm.

Décor : sur le bord droit du parement se trouve une frise sculptée en méplat, de 10 mm de large, constituée par des losanges en amande disposés par alternance symétrique à 45°, où s'intercale une perle, en semi-méplat. Sur l'autre bord, il y a une simple lisière de deux traits parallèles gravés comme sur la traverse 1.

Altérations anciennes : très localisé, le contact du sol prolongé a légèrement altéré le bois de bout* de la base du montant (fig. 20, à gauche). La surface a une structure « matelassée[14] ». D'une façon peu commune, sur le bord, côté contre-parement, les fibres de bois semblent plus longues que le reste de la base, comme s'il y avait une sorte d'avancement. Le sommet du montant a bien l'état de surface caractéristique de son positionnement ; les fentes radiales indiquent l'emplacement du montant dans le tronc[15] (fig. 20, à droite).

On note une petite lacune longitudinale de part et d'autre de la première mortaise, et quelques fentes relevées sur le schéma (fig. 4). Deux zones d'aubier ont été dégradées par des insectes mais elles sont très anciennes et localisées près de la queue-d'aronde et dans la partie supérieure.

14 Observation de M. Dupéron.

15 Le diamètre du tronc était supérieur à 24 cm.

16 Sur une photographie prise en 1917 et conservée au Louvre, on aper-

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ÉLÉMENTS POUVANT PROVENIR DE LA CLOISON

Des éléments provenant des fouilles anciennes et récentes de l'église nord pourraient être rattachés à la cloison, sans qu'il ne soit possible de l'affirmer.

Les huit balustres dessinés mais non numérotés sur le plan de montage (fig. 1) posent un problème d'identification. De par leur forme et leurs dimensions, quatre balustres de Baouît conservés au musée du Louvre en font sans doute partie[16]. Leur similitude avec un exemplaire retrouvé en 2003 dans l'église nord (voir *infra*) renforce cette hypothèse. Ils ont été insérés dans le remontage réalisé au musée pour les prises de vues de l'assemblage (fig. 2-3).

Sans numéro [FIG. 21]

4 balustres décoratifs dont les extrémités se terminent en tenons. Ils sont similaires tout en ayant de nombreuses différences, dimensions, formes des décors.

Numéros d'inventaire : AF 4802 ; AF 6978a ; AF 6978b ; AF 6978c.

Numéros de catalogue : 318 et 321-323.

Essence : Acacia sp. *?* (AF 4802 et AF 6978a) ; *Acacia* sp. (AF 6978b et c).

Dimensions : 138 × 29,1 × 32 (AF 4802) ; 146 × 32,7 × 31 (AF 6978a) ; 131,4 × 29 × 32 (AF 6978b) ; 134,8 × 28 × 27 (AF 6978c). Cotes sans assemblage ± 110.

Poids : 222 g.

Matériau : l'*Acacia* sp. est identifié pour deux de ces balustres. C'est l'essence du montant 18 et de la traverse 1 (voir fig. 25).

Technique : des traces d'outils du corroyage* sont visibles sur les sections non sculptées des pièces. La partie tournée est ensuite réalisée, elle suit la sculpture et les assemblages.

Signe présents : une croix sur la joue face du tenon supérieur de AF 4802 et une sorte d'Y inversé sur la joue arrière du tenon inférieur de AF 6978a.

Les coupes des tenons ne sont pas d'équerre sur AF 6978b.

Décor : les quatre pièces sont approximativement semblables. Le piédouche est composé d'un carré subdivisé par un anglet ; de part et d'autre, deux lignes horizontales sont gravées (AF 6978b n'en a qu'une à sa base). Il est surmonté d'une partie tournée, composée d'un réglet, d'un quart-de-rond droit, d'une scotie renversée, d'un tore en amande puis d'une partie renflée en poire ou en vase formée d'une panse et d'un col (elle est inversée pour AF 4802). Les moulures se répètent symétriquement et sont surmontées d'un chapiteau à feuilles stylisées, présentant de légères variantes. Le piédouche et les chapiteaux sont sculptés sur trois côtés pour être vus uniquement de face[17].

Altérations anciennes : le côté droit de AF 6978a présente deux gerces. Le bord supérieur du piédouche est émoussé à droite.

çoit un cinquième balustre du même type ainsi qu'un autre, de forme très différente (peut-être AF 9343, RUSTCHOWSCAYA 1986, p. 97, n° 332 ?).

17 Leur traitement rappelle celui des bases et des chapiteaux en calcaire de l'église nord. On peut y voir un style ou, tout du moins, une recherche d'harmonie dans le décor de l'église (voir BÉNAZETH, MEURICE à paraître).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Autres éléments

– Le balustre retrouvé en 2003 (fig. 22) est bien de même facture et de mêmes proportions que les quatre repérés au Louvre (H. 140 mm).

– Le musée des Jacobins d'Auch conserve un balustre similaire[18], provenant des fouilles de Ch. Palanque à Baouît. Les parties sculptées sont à l'état d'ébauche ou, tout au moins, plus stylisées que sur les autres exemplaires. Leur largeur semble tronquée.

– Le petit montant[19] trouvé dans la niche 5 (mur sud du vaisseau) en 2007 (fig. 23) appartient à la série des montants intermédiaires 3, 4, 6, 7, tout comme l'élément du Louvre AF 4811, qui ne porte pas de numéro d'assemblage. Par son décor, il se rapproche de ce dernier et des numéros 6 et 7 (particulièrement de 6).

– Une frise[20] de même provenance a bien des similitudes avec la traverse 17 (fig. 24). Le décor sculpté est identique[21]. Leur section est plutôt proche et elles possèdent toutes les deux un système d'assemblage avec cheville d'un côté, et avec clou de l'autre. La pièce présente des rainures et des mortaises, comme 9. Toutefois, elle n'est pas la partie complémentaire de 17 et l'écartement des mortaises ne correspond pas à celui mesuré sur 9. Si l'on pose l'hypothèse qu'elle fait partie de la traverse 17, elle peut être placée en face de la dernière mortaise de 9 ou, bien sûr, plus loin dans la zone inconnue (fig. 25).

Il est également possible de lui associer le petit panneau à la grappe, trouvé en 2004[22]. Ses languettes ont une largeur correcte pour s'encastrer dans l'une des rainures de la traverse. Mais cela peut être le fait du hasard. Le panneau présente des similitudes iconographiques avec le montant 11 même si la sculpture est traitée en relief et non en méplat ou en semi-méplat (voir *supra*, 11 et fig. 13).

– Les fouilles de 2004, 2005 et 2007 ont livré trois fragments de baguettes semblables à celles qui sont clouées sur les panneaux 10, 12, 14 et 16.

Les techniques mises en œuvre

L'examen de chacun des éléments de la boiserie nous a permis d'identifier le répertoire des techniques mises en œuvre pour la fabrication d'un ouvrage de menuiserie copte ancien de grande dimension, avec son décor sculpté.

Les quatre essences utilisées[23] (fig. 25) sont locales. Le *Tamarix* sp. est le plus abondant[24] et le plus présent. L'*Acacia* sp. est le plus performant et a été sélectionné pour les pièces maîtresses ou les petits tournages ; le *Mimusops launfolia* Forsk, perséa, est spécifique aux panneaux de remplissage du premier registre, 2, 5 et 8, et le *Ficus* sp. pour la série des quatre panneaux du registre supérieur, 10, 12, 14 et 16.

18 Musée des Jacobins, inv. 985.234, H. 126, D. 34 mm (Guillain 1999, p. 119).

19 Au Musée copte du Caire, inv. 12835.

20 Au Musée copte du Caire, inv. 12833.

21 Ses fonds paraissent plus creux et moins colorés mais il est difficile de comparer à distance, d'autant plus que la pièce n'a pas été restaurée.

22 Bénazeth 2008, p. 14, fig. 6.

23 Rutschowscaya 1986, p. 14 ; Killen 2000, p. 334-351.

24 Enss 2005, p. 24.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le débit a peut-être été obtenu par clivage pour le montant 18 mais il a été réalisé essentiellement par sciage. Ce montant a été mis au calibrage à l'aide d'un outil à biseau concave frappé, du type herminette[25] (fig. 19 à droite, à mi-hauteur), comme d'autres bois ou zone de bois très noueux, par exemple 13, 15 et 16 (fig. 14). Le dégauchissage n'est que partiel, il est effectué uniquement sur les parements et les surfaces utiles, là où se trouvent les assemblages. L'utilisation de la matière bois est maximale, fait révélateur de sa rareté. Cela implique parfois l'emploi de bois dont les défauts ont des répercussions préjudiciables sur les propriétés mécaniques et esthétiques, notamment la traverse 9.

Plusieurs traits de construction sont visibles pour la mise en place de l'ouvrage. Le principal est fait avec un trusquin, qui marque un sillon parallèle à 11 ou 12 mm du parement. C'est le repère pour positionner les assemblages des différentes pièces sur le même plan et ainsi obtenir le parement, le côté qui est fait pour être vu, avec la planéité désirée. Des traits perpendiculaires marquent les repères dont ceux de certaines des extrémités des assemblages (fig. 18, en haut à gauche). Ils sont réalisés à l'équerre et à la pointe sèche. D'autre part, des traits bleutés, qui pourraient être identifiés à des signes d'établissement (fig. 8, 10, 13, 15, 17 et 21), ont été retrouvés. Certains sont inscrits à cheval sur deux éléments, ce qui indique que les pièces devaient être montées en vis-à-vis (18 avec 11), voire même à trois (13 et 15 avec 9), ou à cinq (18, 11, 13, 15 et 9). Nous ne connaissons pas les bois complémentaires de la seconde marque de 9 ni celle de 6. D'autres sont encore de simples repères comme sur deux des balustres, sur 17[26] (fig. 17), et sur les languettes de 10 (fig. 12, en haut à droite) et de 12.

Les assemblages tenon et mortaise comportent différentes spécificités pour optimiser leurs propriétés techniques : les épaulements renforcent leurs résistances mécaniques (1, 9 et 18). Il est possible d'observer les traces de l'outil qui a permis d'évider les mortaises (fig. 13, 18, en haut), le bédane*. Par ailleurs, bon nombre des tenons en *Tamarix* sp. n'avaient pas réellement les propriétés requises, en droit fil, et sont altérés.

Le maintien de ces assemblages était assuré par des clous forgés sur 18 ou par des chevilles dans les assemblages exclusivement en *Tamarix* sp. Ces dernières ne sont pas toujours implantées avec soin (fig. 18, en haut à gauche) ; d'autres assemblages ne sont pas chevillés (par exemple sur 11 et 13).

Les rainures sont réalisées au ciseau ou au bédane[27] comme l'attestent la forme des tenons des petits montants, 3, 4, 6 etc., et les traces (fig. 13). Les languettes venant s'embrever prennent toutes sortes de formes (fig. 4, 7 et 12), « batarde », en sifflet ou large chanfrein.

Pour les éléments en applique, ils sont solidement cloués sur 18 (fig. 19, à droite) ou sur 10 (fig. 12), où les extrémités sont repliées en contre-parement. Une autre possibilité existe, une sorte de clou à forte section, court, comprimé dans un logement sous-jacent, un trou sur le bord gauche du parement de 18 et en partie supérieure de 17 (fig. 18, en bas à gauche).

Les balustres révèlent le travail du tournage[28] et de sculpture en ronde-bosse, le reste tout un répertoire de bas-relief. Ils impliquent toutes sortes de gouges*.

25 Killen 2000, p. 355.

26 Les deux figures tracées sur 17 (ou de semblables) ont été relevées par Ch. Palanque parmi une cinquantaine de « marques de tâcheron » (Chassinat à paraître, pl. 141, 2).

27 Killen 2000, p. 355-356.

28 Killen 2000, p. 357.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les traces de l'outil de perçage[29] dans la partie inférieure du montant 18, sont très intéressantes (fig. 19, détail à droite des 4 vues générales) et prouvent l'efficacité du foret* ou d'une tarière*. Toutefois, si les trous des chevilles en bois ont été initiés à l'aide d'un outil perçant, ils n'ont pas toujours été réalisés avec soin (fig. 18 en haut à gauche).

L'acte de réparation est avéré par la pose de petits tourillons pour maintenir en place des fragments de cassure et le clou sur la traverse 9. À noter, la possible utilisation d'une matière de comblement dans une mortaise. Dans la dernière mortaise de 17, à gauche, il y a bien une matière blanchâtre (fig. 18, en haut à droite).

Même si les choix techniques révèlent la maîtrise de propriétés techniques, ils ne sont pas forcément optimisés ni l'exécution très ajustée réellement soignés[30], la raison n'est pas uniquement due aux défauts des bois employés.

Restitution des parties manquantes [FIG. 25]

Techniquement, les mortaises vides permettent de mettre en place les éléments complémentaires, deux traverses supplémentaires dans la partie haute du montant 18, deux montants sur le chant supérieur de 9 et un au-dessus de 17. Les rainures, sur 9, devaient recevoir deux panneaux à languettes horizontales avec, ou non, des languettes latérales. Un panneau sculpté du Louvre[31] et un autre du Musée copte[32], provenant de l'église nord, présentent des languettes d'encastrement. Leur décor indique une position verticale, les languettes se positionnant en haut et en bas et non pas latéralement. De hauteur assez proche de celle des panneaux 10, 12, 14 et 16, ils pourraient hypothétiquement convenir à ces emplacements.

Restent les fixations par clouage qui se trouvent, côté parement, dans l'espace sans frise décorative sur 18 (fig. 19, à gauche et détail, à droite). Elles devaient maintenir un ou deux panneaux ou une structure en applique ajourés ou non, ou, du moins, qui n'obstruaient pas totalement la zone. Cela aurait l'avantage de limiter leur poids. Complémentaire, la traverse 17 a aussi deux points de fixation à clou. Il n'y a, malheureusement, aucune trace en parement qui confirme le positionnement. En revanche, si l'on observe celles du parement de 18 (fig. 19, à droite), il faudrait envisager deux éléments (fig. 25). Le premier pourrait avoir un double point de fixation, en parement et contre-parement, celui-ci étant au-dessous du large trait perpendiculaire. Au-dessus viendrait un autre élément, fixé par le second système à double clou parement/contre-parement, au niveau de l'entaille supérieure. Si l'on se fie aux traces en parement (fig. 19 au centre), cet élément aurait une forme angulaire sans recouvrement de la frise sculptée. Cependant, il est difficile de dire à l'heure actuelle si ces empreintes correspondent au montage d'origine ou à un état altéré de l'ouvrage.

Au-dessus, la rainure suggère un panneau de remplissage à languettes mais il est difficilement concevable qu'il puisse rester en place sans traverse à sa base, surtout dans ce contexte, en

29 KILLEN 2000, p. 356.

30 Le vantail AF 6976 présente une exécution beaucoup plus soignée (voir dans ce volume « Étude d'un vantail de la fin du premier millinaire consacré au musée du Louvre »).

31 Inv. AF 4903 (RUTSCHOWSCAYA 1986, p. 147, n° 512 ; CHASSINAT à paraître, pl. 95).

32 Inv. 8828 (TÖRÖK 2005, p. 190-191, n° 135 ; CHASSINAT à paraître, pl. 94).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

hauteur, dans ces dimensions. L'élément sous-jacent, le panneau cloué, s'il était en applique, ne pouvait pas être sur le même plan. Il était peut-être monté en feuillure*, son épaisseur lui permettant d'être le support du panneau supérieur. On peut également penser qu'il reposait sur le montant intermédiaire qui prenait place dans la mortaise, dont la trace sur le chant supérieur de 17 est visible et maintenu par des clous. La dernière hypothèse serait d'omettre cette rainure, l'envisager comme une erreur (voir *supra*, repentir et fig. 25), l'ensemble de cette zone serait occupée par une simple juxtaposition de deux panneaux superposés, sans négliger de possibles éléments à claire-voie.

La distribution du sommet pourrait être assez proche de celle de la base[33] : entre les deux traverses supérieures, on peut supposer une répartition de panneaux et de montants, ou un espace ajouré à balustres plus ou moins épars. Toutefois, dans la mesure où il n'y a pas d'assemblage sur le montant 18, seulement le trait de trusquin, il faut commencer par une série de balustres ou envisager un premier panneau de remplissage dont les languettes seraient horizontales. Malheureusement, il est impossible d'utiliser les éléments connus pour échafauder une hypothétique restitution des zones lacunaires.

Enfin, la menuiserie a besoin, dans ses principes de fabrication, de symétrie structurelle. Il est légitime de placer un montant droit en vis-à-vis de 18, mais à quelle distance ?

La solidité structurelle de l'ouvrage ne se trouve pas au niveau du second registre. Elle existe à la base et au sommet grâce au système de doubles traverses[34] et par le choix de l'essence d'*Acacia* sp. pour les éléments périphériques (fig. 25). De même, les éléments horizontaux cloués aux deux tiers de la hauteur y participent mais quelles dimensions pouvaient-ils avoir ? D'autant que trop de charges à cette hauteur, légèrement en dévers, n'est pas anodin.

Pour maintenir verticalement cette cloison, l'élément visible est la contre-queue d'aronde, où se situait une traverse. Il faut associer deux autres points de fixation, très peu parlant, deux trous de pointes métalliques discernables sur le chant latéral gauche du montant 18 (fig. 4, 19, 4e image à partir de la gauche) à 1 m et à 2 m. Un maintien ou plutôt l'équerrage de la cloison, dans la direction opposée, pouvait être généré grâce au perçage inférieur au moyen d'une ficelle.

Enfin, les six points d'ancrage sur la rive gauche de la façade du montant 18 pouvaient maintenir rivetés des éléments en applique sur ce côté.

Mise en place de la cloison dans son environnement architectural

Une des particularités de l'environnement architectural de la cloison est la présence d'un obstacle qui a nécessité le creusement du chant gauche du montant 18, légèrement sur l'arrière. Cet élégi se trouve à environ 910 mm de la base (fig. 4, 19, à gauche).

Sur le côté gauche du parement du montant 18, les six perçages non-débouchants, donc borgnes, sont sûrement des points de fixation par rivetage (fig. 19, 3e image à gauche et détail

33 La hauteur entre les assemblages est de 110 mm, alors qu'elle est de 108 mm sur la zone du premier registre. 2 mm n'est pas une différence notable sur ce type d'ouvrage.

34 Deux balustrades provenant d'Akhmîm et conservées à Berlin présentent la même disposition : deux longues traverses (1 725 mm) enserrent des panneaux et des balustres entre des montants intermédiaire (Enss 2005, p. 161, pl. 120-121, nº 197).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à droite). Ils correspondent aux ancrages d'un ou plusieurs éléments en applique. Les traces en parement laisseraient apparaître un recouvrement de plus de 20 mm mais pas sur toute la hauteur. Il n'y en aurait pas à la base, ni lors de la reprise de la frise. Dans ce cas, mais cela est peu probable, les trois points supérieurs n'auraient pas de fonction. Il est logique d'imaginer une planche verticale « couvre-joint » dissimulant l'espace entre un mur, une colonne ou autre, et le montant. Éventuellement, elle pourrait être maçonnée, le bord opposé étant inclus dans un enduit. Elle cacherait aussi le seul élément en bois non retrouvé mais dont l'existence est probable : une traverse montée à queue-d'aronde dans la contre-queue, à 310-420 mm de hauteur (fig. 19, 1re et 4e images à partir de la gauche), et insérée, à l'opposé, dans une huisserie ou une maçonnerie (fig. 25).

Les autres points d'attache, qui peuvent être à plus ou moins 1 000 et 2 000 mm, correspondent aux trous visibles. La présence de deux traits à la pointe sèche est à noter. Le premier a un angle de 66° par rapport au bord du montant et celui en dessous, de 110° (fig. 19, à droite). Il s'agit sûrement des traits repères.

Sur le chant extérieur du montant 18, à 165 mm de la base, se remarque un perçage dont la direction est à 30° (fig. 19, 4e image à partir de la gauche) ; l'orifice fait 11 mm de diamètre et se termine comme un trou. Il débouche sur le chant opposé. Cette forme aurait pu recevoir un cordage noué. Il aurait apporté une tension de maintien sur la cloison, contribuant ainsi à l'équerrage de l'ensemble, soit ponctuellement au moment du montage, ou de manière plus pérenne. Mais rien ne nous permet de l'affirmer.

Aucune des autres cloisons coptes connues n'est comparable à l'objet de cette étude[35]. Les montages étaient vraisemblablement très variés et ils ne contredisent pas les propositions de restitutions ici proposées.

L'hypothèse d'un emplacement de la boiserie entre les colonnes du mur de refend séparant le *khurus* du vaisseau n'est pas confirmée. En dépit de la présence des bois mis au jour au début du xxe s., ou de celle du madrier au sol découvert en 2003, le « panneau en bois sculpté de la chapelle no 4 » ne s'explique pas à cet endroit. Il n'y a pas de correspondance technique ou dimensionnelle possible. En outre, le sommet du montant 18 est en parfait état de conservation, ce qui le distingue de ceux qui sont visibles sur les clichés du début du xxe s.[36]. La cloison n'a pas été conçue pour être vue sur les deux faces. De plus, la différence d'état de propreté positionnerait le contre-parement hors des espaces de circulation, non loin d'une paroi maçonnée ou en doublage.

Les particularités de la base du montant, dont la surface a une structure « matelassée », seraient à comparer avec celles d'autres bois coptes (fig. 20). Nous ne sommes pas en mesure d'interpréter cet état de surface mais il est très significatif et pourrait apporter des informations sur son implantation d'origine.

35 Pour l'époque byzantine, voir Bolman 2006, p. 83. L'auteur a recensé un grand nombre d'exemplaires préislamiques (Bolman 2006, p. 76-91) et d'époque médiévale (Bolman 2006, p. 91-103). La thèse de doctorat d'A. Jeudy sur la question n'est malheureusement pas publiée.

36 Chassinat à paraître.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

CONCLUSION

Si cette approche technique n'a pas permis de restituer de manière effective les zones manquantes de la cloison, ni d'en confirmer la localisation précise sur le site, la confrontation de ce très bel ensemble aux autres ouvrages de bois confirme qu'il s'agit d'une pièce maîtresse de l'église nord de Baouît. Elle est le témoin d'un style de décors sur bois et d'un ensemble de procédés de fabrication en menuiserie destinés à un lieu de culte monastique de l'Égypte chrétienne.

BIBLIOGRAPHIE

Bénazeth 2008

D. Bénazeth, « Nouvelle campagne de fouille à Baouît (2004) » *in* A. Boud'hors, C. Louis (éd.), *Études coptes* X. *Douzième journée d'études (Lyon, 19 au 21 mai 2005)*, CBC 16, Paris, 2008, p. 11-22.

Bénazeth, Meurice à paraître

D. Bénazeth, C. Meurice, « Les niches de l'église nord de Baouît : emplacements et décors sculptés » *in* T.A. Bács, Á. Bollók, T. Vida (éd), *Across the Mediterranean – Along the Nile. Studies in Egyptology, Nubiology and Late Antiquity Dedicated to László Török on the Occasion of His 75th Birthday*, Budapest, à paraître.

Bolman 2006

E.S. Bolman, « Veiling Sanctity in Christian Egypt: Visual and Spatial Solutions » *in* S.E.J. Gerstel, *Thresholds of the Sacred. Architectural, Art Historical, Liturgical, and Theological Perspectives on Religious Screens, East and West*, Washington, 2006, p. 73-104.

Chassinat à paraître

É. Chassinat, *Fouilles à Baouît,* t. 2, D. Bénazeth, C. Meurice (éd.), MIFAO, à paraître.

Enss 2005

E. Enss, *Holzschnitzereien der spätantiken bis frühislamischen Zeit aus Ägypten. Funktion und Dekor*, Wiesbaden, 2005.

Guillain 1999

A. Guillain, *Inventaire de la collection égyptienne du musée d'Auch*, Montpellier, 1999.

Killen 2000

G. Killen, « Technology » *in* P.T. Nicholson, I. Shaw (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, 2000, p. 353-371.

Rutschowscaya 1986

M.-H. Rutschowscaya, *Musée du Louvre. Catalogue des bois de l'Égypte copte*, Paris, 1986.

Storck 2002

J. Storck, *Dictionnaire pratique de menuiserie, ébénisterie, charpente,* H. Vial (éd.), Dourdan, 1900, 2002 (2e éd.).

Török 2005

L. Török, *After the Pharaohs. Treasures of Coptic Art from Egyptian Collections*, catalogue d'exposition, musée des Beaux-Arts, Budapest, 18 mars-18 mai 2005, Budapest, 2005.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

GLOSSAIRE

Arasement : trait de coup transversalement à la naissance d'un assemblage pénétrant, tenon ou languette, il forme le joint d'assemblage en surface. En général, il existe deux arasements, un côté parement, l'autre au revers, sauf lorsque l'assemblage est dit « bâtard ».

Baguette : moulure convexe de petite taille.

Barbe rallongée : arasement que l'on rallonge à un tenon pour aller joindre le fond d'une feuillure* ou d'une moulure.

Bédane : ciseau à bois dont le biseau droit affûté est de forte section, en épaisseur ; il est plus résistant à la frappe pour creuser et évider, notamment, une mortaise.

Bois de bout : plan de coupe perpendiculaire aux fibres du bois, perpendiculaire au fût de l'arbre.

Chanfrein : biseau qui élimine une arête.

Cheville : élément de bois légèrement conique placé dans un perçage perpendiculaire à l'assemblage tenon-mortaise de deux éléments pour le bloquer.

Chevillé : maintenu par des chevilles.

Contre-parement ou contreparement : la face opposée au parement (voir *infra*).

Corroyage : le corroyage consiste à aplanir, dégauchir, dresser une pièce de bois à la largeur et à l'épaisseur voulues.

Coupe d'onglet : trait de coupe à 45°.

Débit sur dosse : manière la plus commune d'obtenir des planches à partir de la grume*, par sciage parallèle. La première et la dernière se nomment dosses, elles ont une face en périphérie du tronc donc non plane, flacheuse*. Normalement, elles sont mises au rebut car impropres à être utilisées.

Épaulement : zones de réserve mitoyenne à l'assemblage tenon-mortaise*, cela limite la fragilisation du bois ou le renforce à cet endroit de jonction.

Élégi : diminué, allégé.

Embrever : assembler par rainure et languette, enfoncer.

Flacheux : avec la présence de flache, zone d'écorce, de surface du tronc de l'arbre.

Feuillure : entaille longitudinale le plus souvent à angle droit, destinée à recevoir une autre pièce complémentaire, par encastrement.

Foret : ou mèche, pièce de métal affûtée pour tourner sur son axe et percer, forer, un trou circulaire.

Gauche : effet de la déformation hélicoïdale de la planéité.

Gerce ou fente de retrait : fente étroite provoquée par la contraction du bois due à perte de l'eau après abattage.

Gouges : terme générique pour désigner tous les « ciseaux » du sculpteur mais, plus spécifiquement, ceux dont la forme biseautée coupante est concave ou convexe.

Grume : section de tronc d'arbre abattu avec ou sans écorce.

Joue : parties réservées, complémentaires, de part et d'autre d'une rainure ou d'une mortaise. Les surfaces du tenon et de la rainure en contact à ces joues ont le même nom.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Languette : partie saillante venant se loger dans la rainure de l'élément voisin (montant ou traverse). Elle est dite « bâtarde » lorsqu'elle se situe sur l'un des bords du chant et non en plein milieu. Elle possède alors un seul arasement.

Martyr : bois posé comme couche sous-jacente, destiné à recevoir des coups d'outils.

Mortaise : voir « Tenon et mortaise* ».

Parement : face faite pour être vue d'un ouvrage de menuiserie. C'est aussi la face de référence lors de la réalisation.

Queue-d'aronde ou queue d'aronde : en forme de queue d'hirondelle, de forme trapézoïdale. Les assemblages à queues-d'aronde sont, de fait, résistants à la traction.

Raccordement : élément de liaison géométrique et esthétique en complément des organes d'assemblage.

Repentir : correction d'une erreur dans l'exécution.

Signe d'établissement : chiffre, lettre et marque diverse, dont les charpentiers et les menuisiers se servent pour marquer, repérer et établir les diverses pièces d'un travail et faciliter ainsi le remontage (Storck 2002, p. 811).

Tarière : outil de perçage emmanché en T.

Tenon et mortaise : le tenon est l'extrémité pénétrante de l'assemblage, de forme rectiligne simple, elle est reproduite, complémentairement, par creusement dans le second élément, la mortaise. La stabilité du jumelage est assurée par l'ajustement et la taille des surfaces de rencontres, les arasements. Le maintien est assuré par chevillage, collage, etc.

Tourillon : goujon, sorte de tenon court de forme cylindrique, ménagé ou rapporté à l'extrémité de certaines pièces d'un travail pour les assembler à une autre.

Trou d'envol : ouverture par laquelle l'insecte prend son envol, lorsqu'il est « parfait » (adulte sexué).

Trusquin : outil muni d'une pointe sèche et d'une surface de référence réglable permettant de tracer en creux un sillon parallèle au bord ou à une surface dressée d'une pièce de bois. L'utilisation du même réglage permet de positionner complémentairement des assemblages à joindre.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

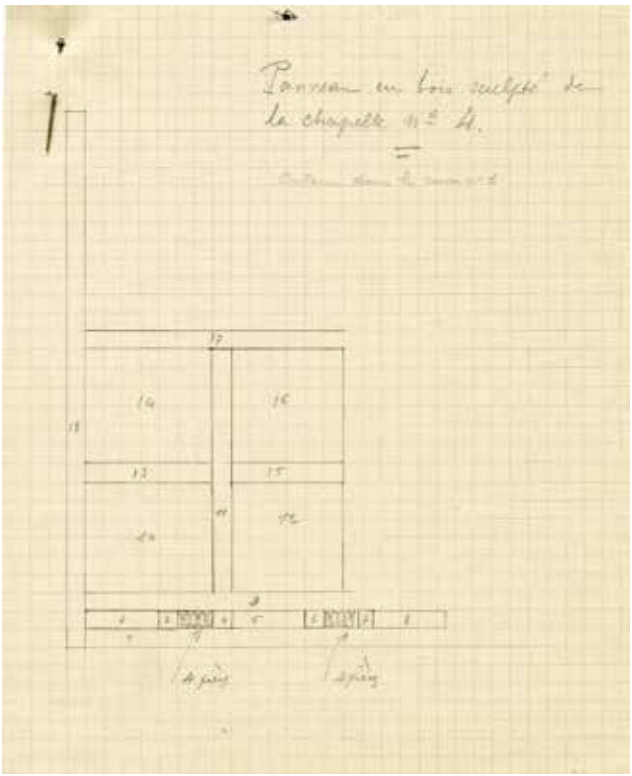
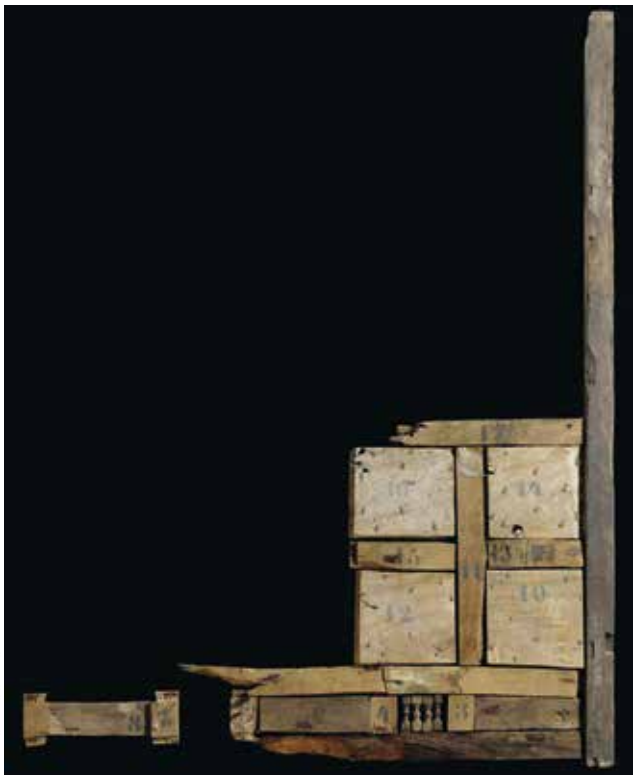
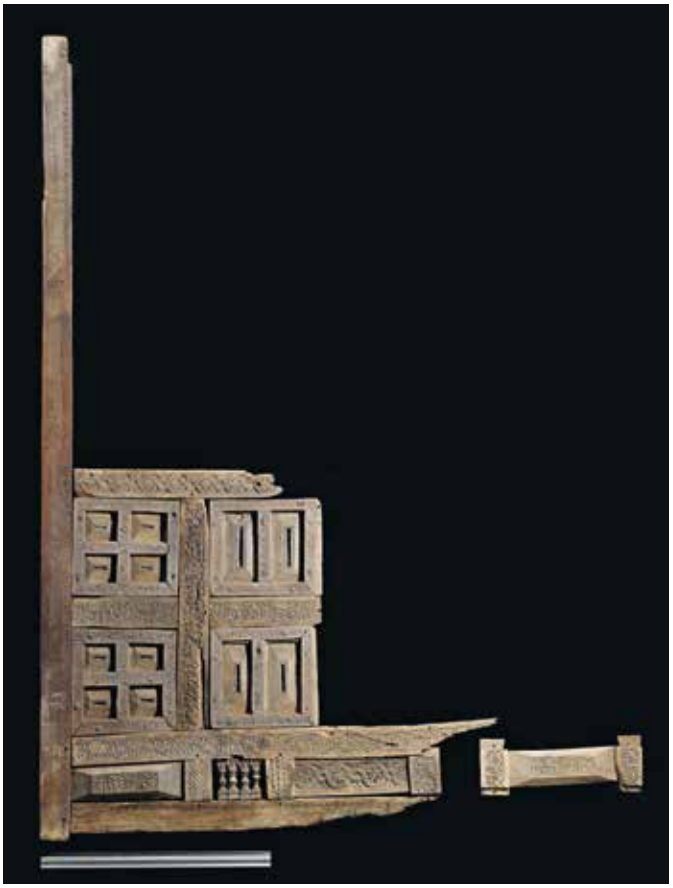


Fig. 1. Croquis pour le remontage (1902). Archives Chassinat, Montpellier.



© Musée du Louvre / G. Poncet

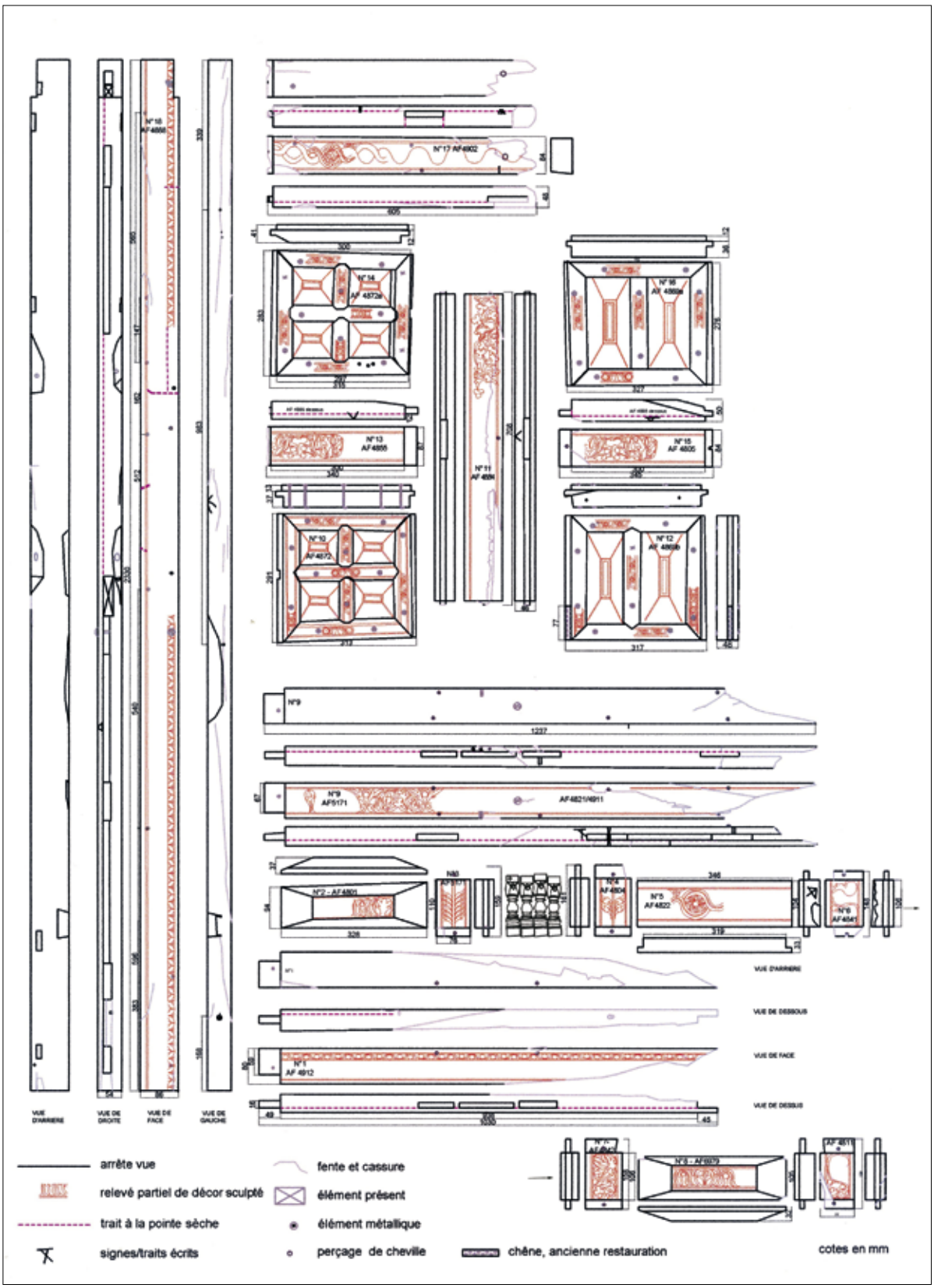
Fig. 2. La cloison du Louvre, contre-parement.



© Musée du Louvre / G. Poncet

Fig. 3. La cloison du Louvre, parement.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M.-A. Minart

Fig. 4. Schéma technique des éléments de la cloison.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© Musée du Louvre / G. Poncet

Fig. 5. Les quatre vues de la traverse inférieure 1, contre-parement, chant inférieur, parement, chant supérieur.



© M.-A. Minart

Fig. 6. Traverse inférieure 1 : tenon à épaulement et détail du décor en façade.

BIFAO 116 (2017), p. 191-228 Marie-Anne Minart
Étude d'une cloison d'église de la fin du premier millénaire conservée au musée du Louvre. Monastère de Baouît, Moyenne Égypte
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M.-A. Minart

Fig. 7. Panneau de remplissage 2 : revers, chant inférieur, face, chant supérieur.



© Musée du Louvre / G. Poncet



© M.-A. Minart

Fig. 8. Les quatre vues de la traverse 9 associée au montant intermédiaire 3, contre-parement, chant inférieur, parement, chant supérieur. Relevés des marques sur le chant supérieur.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M.-A. Minart

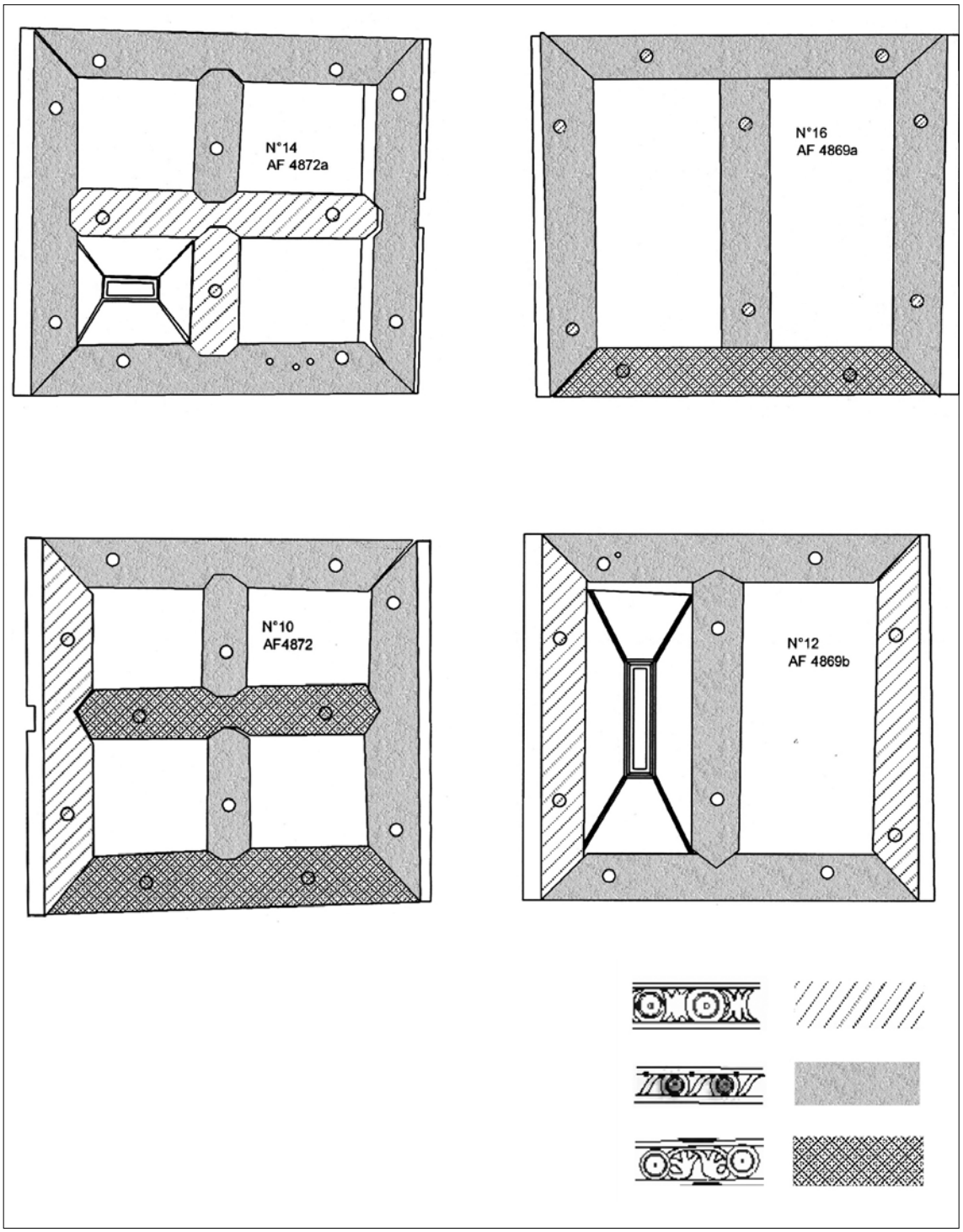
Fig. 9. Côté de la traverse 9 associée au montant intermédiaire 3 : détail de la zone de cassures, très anciennes, « réparée » par trois tourillons, qui avaient pour rôle de maintenir en place les petits fragments de la joue, et cependant lacunaire ; à l'extrémité, la partie clivée de la traverse avec son clou, très vraisemblablement une ancienne réparation.



© M.-A. Minart. Relevé M.-A. Minart

Fig. 10. Montant 6 : sur son chant droit présence d'un signe d'établissement.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Relevés M.-A. Minart

Fig. 11. Les panneaux 10, 12, 14 et 16. Visualisation de la répartition arbitraire des trois motifs décoratifs présents sur les baguettes.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M.-A. Minart

Fig. 12. Panneau 10, chants latéraux droit et gauche. Détail du parement : trait tout le long de la languette ; chanfrein à l'angle de la baguette supérieure pour limiter le ressaut sur le joint de la coupe d'onglet. Clous dépassant sur le contre-parement.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© Musée du Louvre / G. Poncet. Relevé M.-A. Minart

Fig. 13. Le montant 11 et le signe d'établissement commun avec 18 ; il est identique au premier présent sur la traverse 9 (fig. 8, en bas à gauche) et sur 13 et 15 (fig. 15).



© Musée du Louvre / G. Poncet

Fig. 14. Les traverses intermédiaires 13 et 15 (parement et contre-parement).



© Musée du Louvre / G. Poncet
Relevé M.-A. Minart

Fig. 15. Signe d'établissement commun sur 13 et 15.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M.-A. Minart

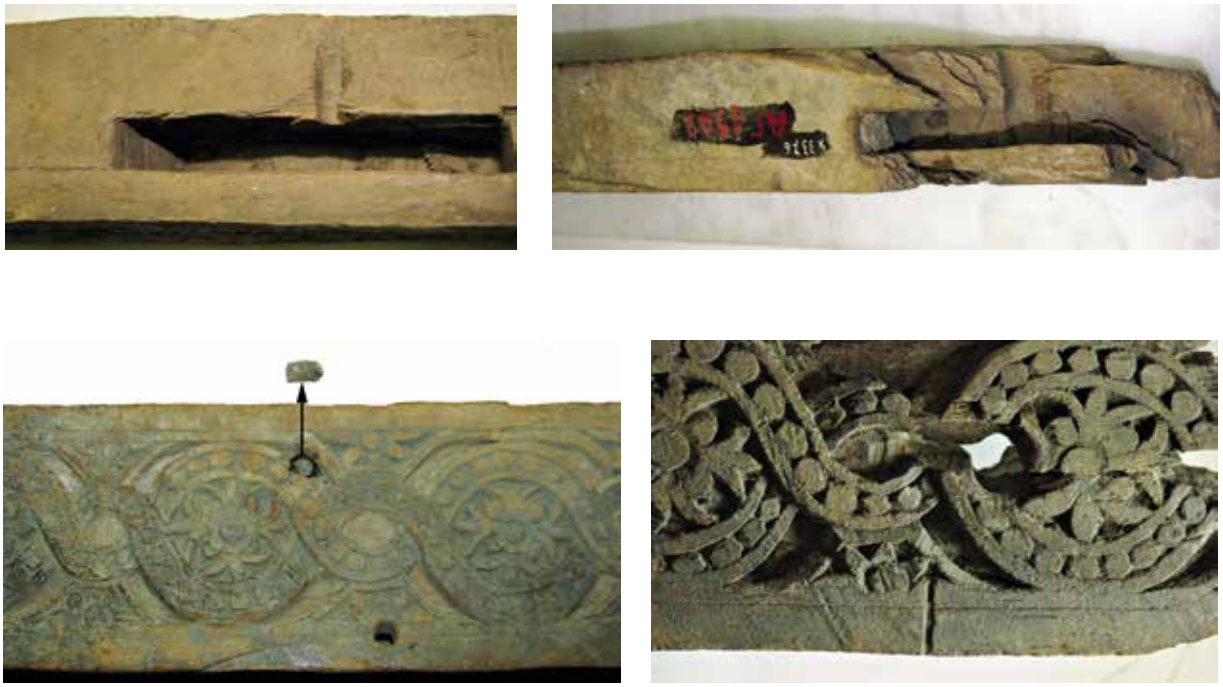
Fig. 16. Panneau 14. Traces de polychromie en parement ; revers et chants.



© M.-A. Minart

Fig. 17. Les quatre vues de la traverse intermédiaire 17, contre-parement, chant inférieur, parement, chant supérieur.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M-A. Minart

Fig. 18. La traverse intermédiaire 17, détails. Mortaise inférieure délimitée par le trait à la pointe sèche ; trait de trusquin ; empreinte de la cheville à l'extérieur de la joue. Mortaise supérieure : résidu pouvant être une matière de comblement. Section de clou (mobile) et son profil. Trait gravé correspondant la marque sur le chant inférieur.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© Musée du Louvre / G. Poncet

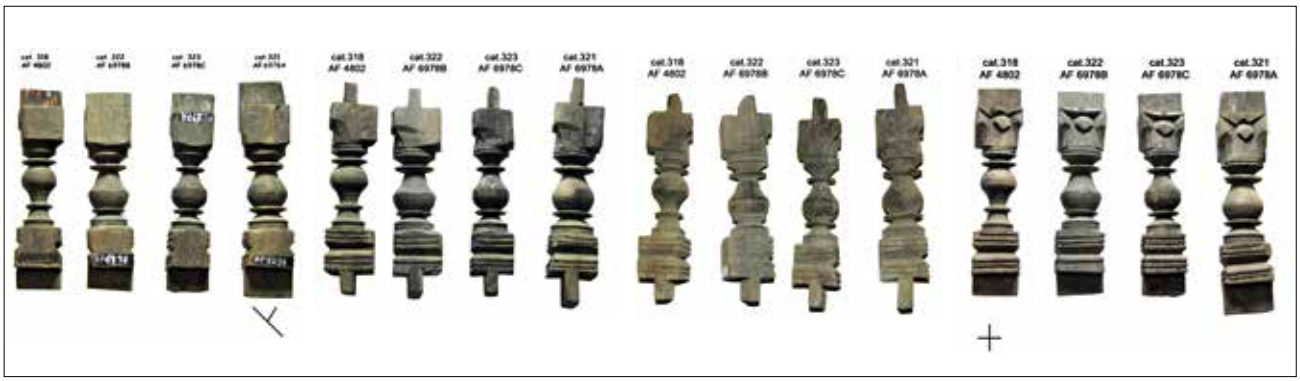
Fig. 19. Les quatre faces du montant 18 (contre-parement, chant latéral droit, parement, chant latéral gauche) et détail de la partie du parement où la frise est interrompue.
Détail des entailles sur l'arête arrière avec emplacement des clous. À droite, à mi-hauteur, vue partielle du montant en lumière rasante.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M.-A. Minart

Fig. 20. Montant 18 : extrémités basse et haute.



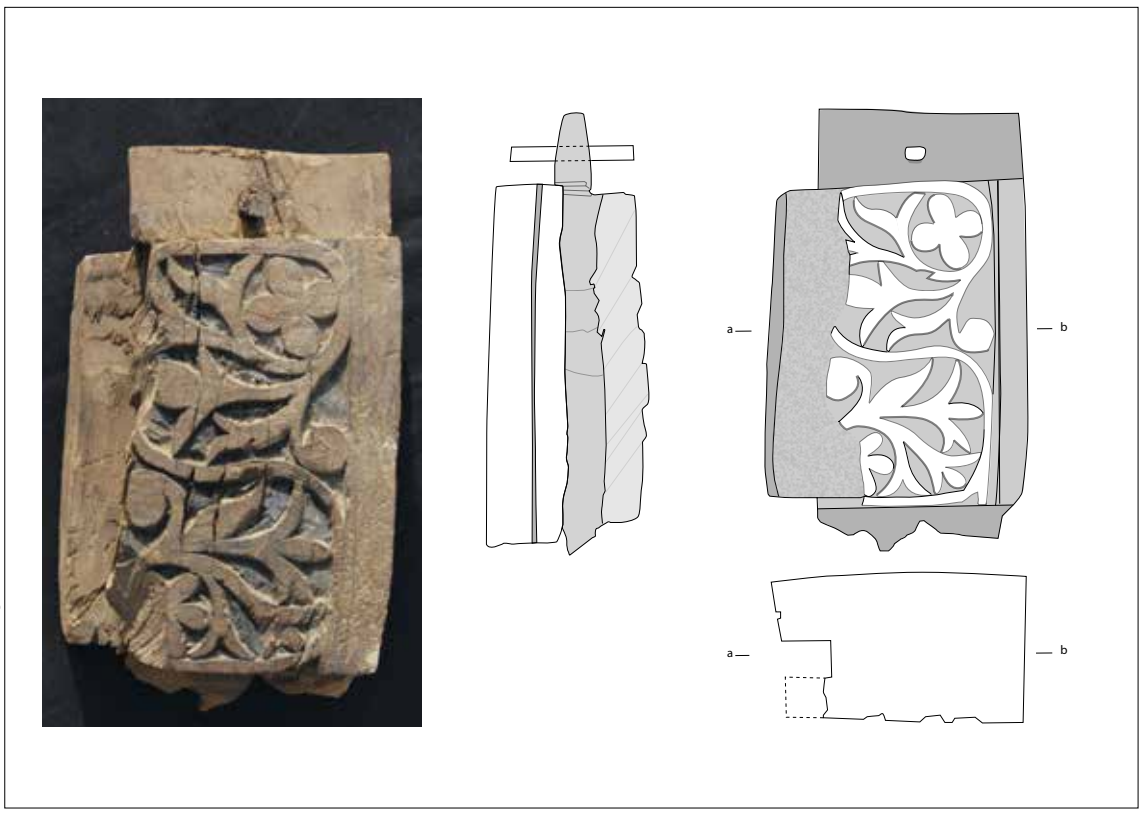
© M.-A. Minart. Relevés M.-A. Minart

Fig. 21. Les quatre faces des balustres conservés au Louvre, avec les deux marques.



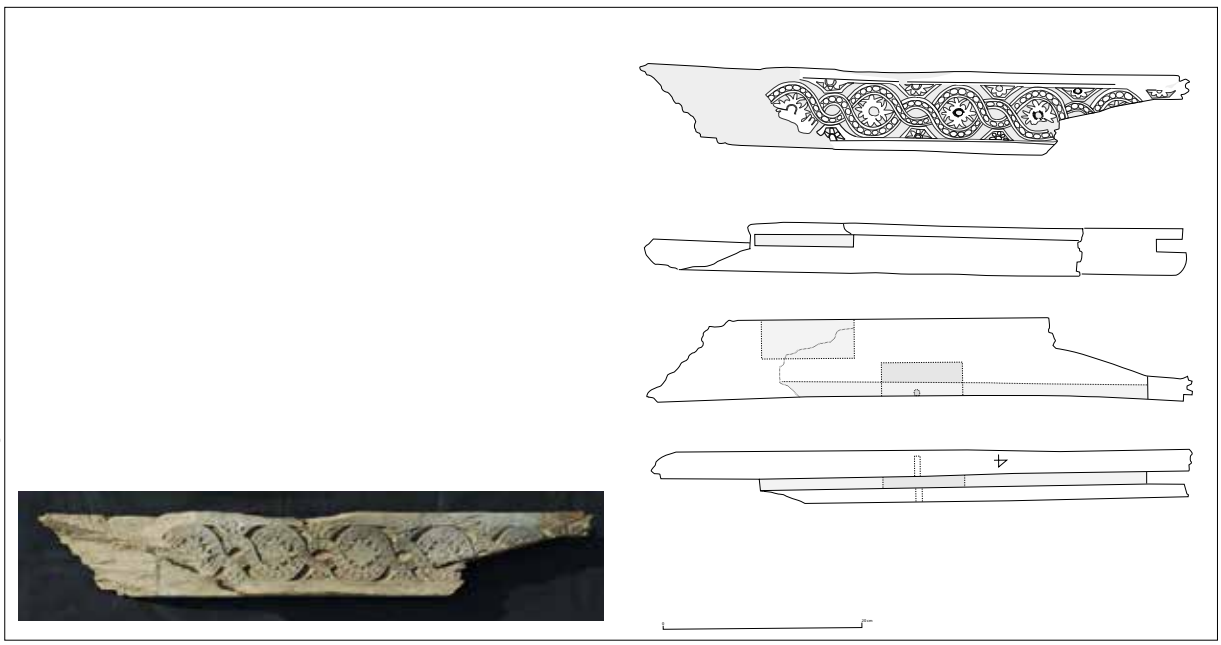
Fig. 22. Les quatre faces d'un balustre trouvé dans l'église nord en 2003. Signes sur les tenons relevés par M.-A. Minart.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© 2007, Louvre-Ifao/ Georges Poncet. Dessin 2007, Louvre-Ifao/ Kh. Zaza

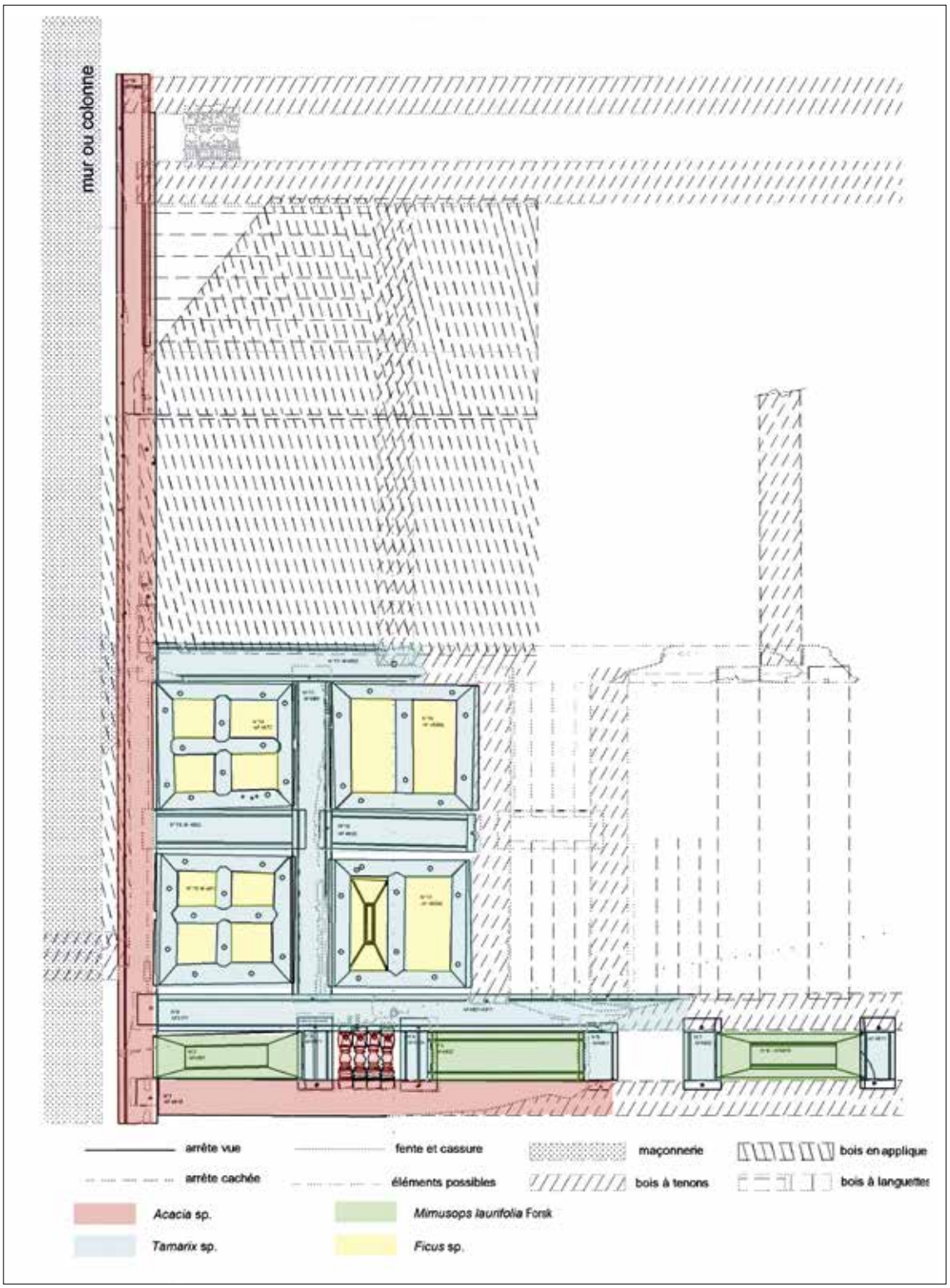
Fig. 23. Montant trouvé dans l'église nord en 2007.



© 2007, Louvre-Ifao/ Georges Poncet. Dessin 2007, Louvre-Ifao/ Kh. Zaza

Fig. 24. Traverse trouvée dans l'église nord en 2007.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



© M.-A. Minart

Fig. 25. Relevés des essences présentes et proposition de restitution des parties manquantes de la cloison.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net